

### Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

- Les pays de l'OCDE consacrent en moyenne 6.1 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement. Ce pourcentage est supérieur à 7 % dans sept pays : en Argentine, en Corée, au Danemark, en Islande, en Israël, en Norvège et en Nouvelle-Zélande.
- Entre 2000 et 2011, les dépenses tous niveaux d'enseignement confondus ont progressé à un rythme plus soutenu que le PIB dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles.
- Le PIB a augmenté entre 2009 et 2011 dans la plupart des pays, mais les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont diminué dans un tiers des pays de l'OCDE durant cette période, vraisemblablement à cause de mesures de restriction budgétaire.

#### Description

Les pays investissent dans l'éducation pour contribuer à promouvoir la croissance économique, à accroître la productivité, à favoriser l'épanouissement personnel et le développement social, et à réduire les inégalités sociales. Cet indicateur examine la part de la richesse nationale qui est investie dans l'éducation. La part du PIB consacrée à l'éducation montre quelle priorité un pays (c'est-à-dire son gouvernement, les entreprises privées, et les élèves/étudiants et leur famille) accorde à l'éducation par rapport aux dépenses globales. Les dépenses d'éducation sont largement financées par les deniers publics, et sont donc sous très haute surveillance des pouvoirs publics. En temps de crise financière, des coupes budgétaires peuvent être décidées même dans des secteurs majeurs tels que l'éducation.

#### Résultats

Les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent près d'un dixième des dépenses au titre des établissements d'enseignement, soit 0.6 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, ce pourcentage varie sensiblement entre les pays : il est, par exemple, inférieur à 0.2 % du PIB en Australie et en Suisse, mais environ à 1 % voire davantage au Danemark et en Islande.

Les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur représentent près de deux tiers des dépenses d'éducation, soit 3.8 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. L'Argentine et la Nouvelle-Zélande consacrent au moins 5 % de leur PIB à ces niveaux d'enseignement, alors que la Fédération de Russie, la Hongrie, le Japon, la Lettonie, la République slovaque, la République tchèque et la Turquie n'y consacrent pas plus de 3 % de leur PIB.

Les dépenses au titre de l'enseignement supérieur représentent un quart des dépenses d'éducation, soit 1.6 % du PIB en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Le Canada, le Chili, la Corée et les États-Unis consacrent entre 2.4 % et 2.8 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement

supérieur. Quatre pays ne consacrent pas plus de 1 % de leur PIB à l'enseignement supérieur, à savoir le Brésil, la Hongrie, l'Italie et la République slovaque.

C'est dans l'enseignement supérieur que les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement sont les plus élevées en pourcentage du PIB. Elles représentent entre 1.7 % et 1.9 % du PIB au Chili, en Corée et aux États-Unis.

#### Tendances

Tous niveaux d'enseignement confondus, l'investissement public dans l'éducation a augmenté de 7 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE entre 2008 et 2011. Les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont toutefois progressé à un rythme moins soutenu durant cette période, leur taux de croissance annuel passant de 4 % entre 2008 et 2009, à 1 % entre 2009 et 2010, et entre 2010 et 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Sur l'ensemble de la période 2008-11, les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement (en valeur réelle) ont régressé en Estonie, aux États-Unis, en Fédération de Russie, en Hongrie, en Islande et en Italie ; toutefois, elles n'ont régressé que dans cinq pays entre 2008 et 2009, et dans dix pays entre 2009 et 2011 (de 5 %, voire davantage, en Fédération de Russie, en Hongrie, en Islande, en Italie et au Portugal).

#### Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2011 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2013. Les dépenses au titre des établissements d'enseignement comprennent les dépenses faites par le gouvernement, les entreprises privées, et les élèves/étudiants et leur famille.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

#### Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2014 de *Regards sur l'éducation* (Indicateur B2).

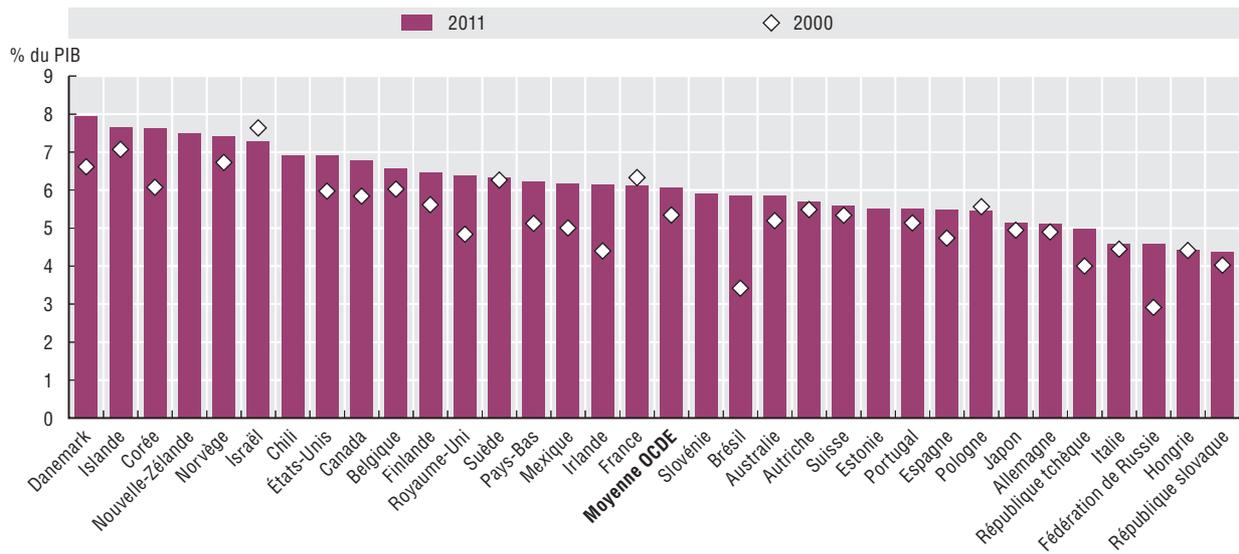
Parmi les domaines couverts figurent :

- Les dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB.
- L'impact de la crise sur les dépenses publiques d'éducation, entre 2008 et 2011.

## Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

Graphique 4.3. **Évolution des dépenses d'éducation en pourcentage du PIB (2000, 2011)**

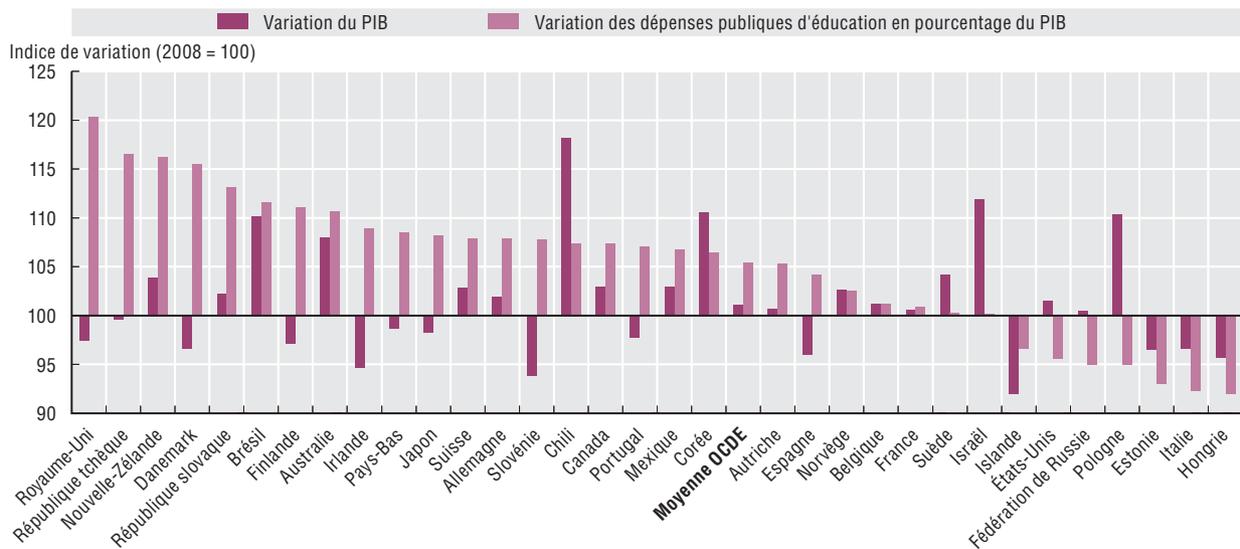
Ce graphique montre la part du revenu national consacrée par les pays au financement des établissements d'enseignement et l'évolution de cette part dans le temps.



Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014*, graphique B2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933117288>.

Graphique 4.4. **Impact de la crise économique sur les dépenses d'éducation, 2011**

Ce graphique montre comment la crise économique a affecté les dépenses publiques d'éducation.



Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014*, graphique B2.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933117326>.



Extrait de :  
**Education at a Glance 2014**  
Highlights

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/eag\\_highlights-2014-en](https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2014), « Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2014 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eag\\_highlights-2014-18-fr](https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-18-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).